



Composante 2 de ProGreS Migration (Phase II)- Accompagner la réinsertion économique et sociale des migrants Tunisiens de retour, de façon à garantir la dignité des personnes et la pérennité de leurs projets de réinsertion

Appel à candidature - Termes de Références (TdR)

**« Formation Suivi, Evaluation, Redevabilité et Apprentissage »
(MEAL : Monitoring, Evaluation, Accountability, and Learning)**

Septembre 2025



Financé par l'Union européenne



I. Contexte

Le programme vise à «**Accompagner la réinsertion économique et sociale des migrants tunisiens de retour, de façon à garantir la dignité des personnes et la pérennité de leurs projets de réinsertion.**». Mis en œuvre par Expertise France (EF) et l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII), le projet a eu pour principal résultat dans sa phase 1 (Décembre 2017 à Juillet 2021), la mise en place par l'Office des Tunisiens à l'Etranger (OTE) du dispositif national de réinsertion socio-économique des migrants tunisiens retournés, appelé Dispositif Tounesna. Prolongé dans le cadre d'une phase 2¹, le projet communément appelée PM2, met l'accent sur le renforcement et la pérennisation du Dispositif Tounesna. Il s'organise autour de trois axes d'intervention : i) Appuyer l'ancrage du dispositif Tounesna dans le paysage institutionnel Tunisien afin de lui donner toute sa légitimité d'action ; ii) Soutenir la pérennisation du Dispositif Tounesna via une modélisation et une mobilisation accrue des Etats Membres et iii) Continuer à financer des aides à la réinsertion socio-économique d'utilisateurs du dispositif Tounesna.

Le dispositif de réinsertion Tounesna est déployé par l'Office des Tunisiens à l'Etranger (OTE). Son fonctionnement repose sur un modèle opérationnel qui fait intervenir de façon coordonnée 3 institutions : l'OTE, la Promotion sociale (CGPS) et l'Agence Nationale pour l'Emploi et le Travail Individuel (ANETI). Le dispositif Tounesna a pour vocation d'intervenir comme un guichet unique dans lequel s'enregistre tout migrant Tunisien retourné au pays afin d'être intégré dans un parcours de réinsertion. Ce parcours de réinsertion fait intervenir les acteurs institutionnels du dispositif Tounesna : OTE, ANETI et CGPS, d'autres établissements publics qui viennent contribuer à consolider ce parcours à travers la panoplie de programmes et services qu'ils pilotent (APII, APIA, Douanes, autorités locales...). Le parcours de réinsertion met également à contribution des structures associatives ou privées en tant qu'opérateur d'accompagnement des migrants pendant 12 mois (dits opérateurs de suivi), ou encore des organismes non gouvernementaux qui vont faire bénéficier les migrants retournés de leurs programmes

Ainsi, le parcours de réinsertion rassemble et mutualise des interventions administratives variées, les programmes nationaux gérés par l'OTE, la CGPS et l'ANETI, les programmes associatifs pour construire un parcours multi dimensionnel qui va également inclure, pour certains migrants éligibles, des aides financières sociales et/ou économiques.

¹ ProGreS Migration Tunisie Phase 2- Composante réinsertion – projet allant de décembre 2021 à décembre 2025 et mobilisant un budget UE-FFU de 3.9 M€.



Dans le cas d'un parcours de réinsertion impliquant une aide financée par le programme ProGreS Migration (PM2), des schémas directeurs de l'accompagnement sont appliqués par les acteurs du dispositif Tounesna. Ceux-ci prévoient 3 types de subventions qui vont s'appliquer en fonction du profil du migrant retourné :

- ✓ Une aide sociale
- ✓ Une aide à l'Emploi
- ✓ Une aide à la création de projet

En plus de l'aide, le programme ProGreS Migration finance la mobilisation des opérateurs de suivi pendant 12 mois, pour un accompagnement de proximité du migrant de retour dans son parcours de réinsertion et géré pour son compte l'aide allouée. Ces opérateurs de suivi coordonnent de manière structurée (schémas directeurs) les prestations qu'ils mettent en place. Ils rendent compte de manière régulière (les réunions de coordination, les rapports de suivi semestriels, les visites de projets de réinsertion) de l'évolution du parcours de réinsertion du migrant aux conseillers institutionnels du dispositif Tounesna et à l'OFII, ce qui permet d'alimenter les outils de suivi du dispositif Tounesna, mais également du projet PM2 qui finance les aides.

Dans ce cadre, et afin d'accroître l'impact de l'accompagnement mis en place par les acteurs du dispositif Tounesna et leurs partenaires dans la réussite du parcours de réinsertion des migrants, l'OFII souhaite organiser une formation sur le Suivi, l'Évaluation, la Recevabilité et l'Apprentissage (MEAL).

Cette activité sera organisée dans le cadre du résultat 1.2 du projet : « Les capacités des acteurs opérationnels du dispositif Tounesna pour la mise en place et la coordination des programmes d'accompagnement de la réinsertion des migrants et migrantes, le suivi et l'évaluation de ces programmes sont renforcés. »

II. Objectifs de la formation :

L'accompagnement et le suivi des migrants de retour dans leur parcours de réinsertion est très souvent qualifié par les conseillers Tounesna (agents institutionnels de l'OTE, l'ANETI et la CGPS) et les opérateurs de suivi (NGO et bureaux privés) comme étant difficile et se heurtant à plusieurs défis. Certaines de ces difficultés sont directement liées aux capacités et moyens des acteurs de cette réinsertion à suivre et évaluer (S&E) de manière structurée, continue et cohérente la réinsertion des migrants. La pluralité des intervenants dans le parcours de réinsertion renvoie à la diversité des capacités de ces intervenants en matière de S&E, mais également la différence dans le niveau de connaissance qu'ils en ont, des outils dont ils disposent.

L'objectif premier de cette formation est renforcer les connaissances et compétences des acteurs de la réinsertion en matière de MEAL tout en contextualisant celle-ci aux parcours de réinsertion du dispositif Tounesna afin d'assurer sa pertinence.

Plus particulièrement, les résultats attendus de cette formation sont que :

- Les acteurs du dispositif Tounesna et leurs partenaires sont sensibilisés à l'importance et la pertinence de l'adoption d'une approche MEAL dans le cadre de l'accompagnement à la réinsertion



Financé par l'Union européenne



- Les acteurs du dispositif Tounesna et leurs partenaires prennent connaissance des méthodes et outils du suivi et de l'évaluation standards qui sont appliqués en matière de projets de réinsertion.
- Les acteurs sont initiés aux principes de « redevabilité » et d'apprentissage
- Les outils de suivi et d'évaluation dont disposent les acteurs du dispositif Tounesna et leurs partenaires sont analysés en comparaison aux outils standards présentés dans la perspective d'améliorer ceux-ci et de renforcer
- Les acteurs du dispositif Tounesna et leurs partenaires discutent des moyens de renforcer l'utilisation et l'implémentation de leurs outils de S&E.

III. Contenu de la formation :

La formation couvrira les thématiques suivantes :

- Introduction au MEAL : concepts de base, objectifs et importance dans la gestion de projet.
- Planification du suivi et de l'évaluation : cadres logiques, théories du changement.
- Développement d'indicateurs de performance.
- Collecte, analyse et interprétation des données.
- Collecte participative des données avec les bénéficiaires.
- Systèmes de redevabilité : mécanismes de rétroaction, gestion des plaintes.
- Risques éthiques liés à la collecte de données et à la redevabilité.
- Utilisation des résultats MEAL pour la communication de l'impact et la mobilisation de ressources.
- Apprentissage organisationnel : capitalisation des leçons apprises et amélioration continue.

IV. Participants à la formation :

Cette formation est destinée aux acteurs publics, associatifs et privés qui interviennent dans le parcours de réinsertion des migrants Tunisiens retournés. Il s'agira en particulier de renforcer les capacités des acteurs impliqués dans les parcours de réinsertion mis en place par le dispositif Tounesna de manière directe ou indirecte, telle que les agents et conseillers des institutions publiques OTE, ANETI, CGPS, ou encore les institutions publiques impliquées dans les comités de validation (APII, APIA, l'artisanat...), les coordinateurs et bénévoles des associations agissant en tant qu'opérateur de suivi dans Tounesna ou celles qui collaborent avec , ou encore les structures privées.

Au total, entre 30 et 60 personnes vont bénéficier de cette formation.

V. Méthodologie :

La formation qui se prolongera pendant 2 jours, adoptera une approche participative, combinant théorie et exercices pratiques (études de cas, travaux de groupe, simulations), avec un focus sur la co-construction des outils MEAL avec les participants. Les supports et outils seront adaptés aux besoins spécifiques de l'ACN, avec une attention à l'accessibilité linguistique (possibilité de supports bilingues ou en arabe selon les profils).



Financé par l'Union européenne



L'utilisation d'outils libres ou facilement accessibles comme KoboToolbox, Google Forms, etc., sera encouragée.

Les supports pédagogiques pourront être rédigés en français, néanmoins le formateur doit être en mesure de s'exprimer et d'échanger avec les participants en arabe, s'agissant des contenus techniques de la formation.

VI. Date et lieu de la formation :

Une Formation de 2 jours, bénéficiant à 15 à 20 participants sera dupliquée 2 fois, aux dates proposées suivantes :

Formation MEAL du 6 au 7 octobre 2025 à Mahdia/Sousse

Formation MEAL du 9 au 10 octobre à Zarzis/Djerba

De manière optionnelle, et selon le besoin exprimé par les partenaires, une troisième Formation MEAL pourrait être organisée du 15 au 16 octobre à Tabarka

Les dates et lieux peuvent être amenés à changer.

VII. Livrables attendus :

- Agenda détaillé de la formation.
- Supports pédagogiques (présentations, documents, études de cas).
- Rapport final de formation incluant une évaluation des participants et des recommandations.

VIII. Profil du formateur :

Expérience confirmée (minimum 7 ans) en systèmes MEAL avec une connaissance approfondie des méthodes de suivi et évaluation.

Expérience avérée en formation MEAL dans des contextes de la coopération internationale auprès des associations, NGO et/ou institutions publiques

Excellente capacité de communication et d'adaptation aux différents publics.

Une connaissance du contexte et enjeux migratoires sont souhaitables.

Maîtrise de la langue arabe.

IX. Modalités de soumission :

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont invité(e)s à soumettre leurs offres par voie électronique en format PDF, à l'adresse suivante tunisofii@yahoo.fr

Le titre de l'objet de courriel doit être : **PM2-Candidature-Formateur- MEAL**

Les offres transmises, doivent inclure les documents suivants :

- Une offre méthodologique détaillée
- Une offre financière détaillée par formation, incluant la formation optionnelle
- Un CV détaillé du formateur.
- Une copie du RNE du prestataire
- Copie du RIB

Date limite de l'envoi de l'offre : dimanche 28 septembre à 23h00 heure tunisienne



Financé par l'Union européenne



X. Critères de sélection :

Les offres seront appréciées en fonction des critères énoncés ci-dessous :

- Qualité de l'offre méthodologique, (compréhension de la mission, méthode pédagogique, modes d'animation....)
- Adéquation entre le profil du formateur dans le domaine de compétence requis et les prestations attendues
- Proposition financière



Financé par l'Union européenne

